



CGGVeritas obtient l'Approbation de l'Oslo Stock Exchange pour son Offre Publique d'Echange sur Wavefield Inseis

L'offre sera ouverte du 27 novembre au 12 décembre 2008

Paris, le 26 novembre, 2008 - CGGVeritas (ISIN: 0000120164 – NYSE: CGV) annonce que son offre publique d'échange (« **l'Offre** ») sur 100% des actions de Wavefield Inseis (« **Wavefield** ») (OSE: WAVE) a obtenu l'approbation formelle de l'Oslo Stock Exchange, conformément au Chapitre 6 du *Norwegian Securities Trading Act*.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») a apposé le visa n° 08-263 en date du 24 novembre 2008 sur le prospectus de CGGVeritas relatif à l'émission et à l'admission des actions CGGVeritas qui seront émises dans le cadre de l'Offre.

L'Offre sera ouverte du jeudi 27 novembre jusqu'au vendredi 12 décembre 2008 à 17h30 (CET).

Dans le cadre de l'Offre, les actionnaires de Wavefield se voient proposer une (1) action nouvelle CGGVeritas pour sept (7) actions Wavefield.

- La valeur implicite de la transaction est d'environ \$310 millions sur la base du cours de clôture de CGGVeritas et de Wavefield au 7 novembre 2008, offrant une prime de 31% aux actionnaires de Wavefield
- La transaction laisse globalement inchangés les ratios d'endettement financier net de CGGVeritas

Le rapprochement proposé des deux sociétés présente un fort intérêt stratégique, avec un impact immédiatement relatif en résultat net et en cash flow par action. Il permettra de renforcer les positions technologiques des Services et des Equipements géophysiques dans le haut de gamme.

Des exemplaires du document relatif à l'Offre approuvé par l'Oslo Stock Exchange sont disponibles sur le site Internet de CGGVeritas (www.cggveritas.com) et sans frais à l'adresse suivante :

CGGVeritas

Tour Maine Montparnasse
33, avenue du Maine
BP191
75755 Paris Cedex 15
France

Le communiqué de presse daté du 10 novembre 2008 et annonçant le projet d'offre est disponible sur notre site internet.

A propos de CGGVeritas:

CGGVeritas est un leader mondial en services et équipements géophysiques. Notre société fournit une gamme étendue de services, d'équipement sous la marque Sercel, et de solutions technologiques à une base étendue de clients opérant dans le monde entier, principalement dans le secteur de l'exploration et de la production des hydrocarbures.

CGGVeritas est coté sur Euronext Paris SA (ISIN: 0000120164) et le New York Stock Exchange (sous la forme d'American Depositary Shares, NYSE: CGV)

Contacts Relations Investisseurs :

Paris:

Christophe Barnini

Tel: +33 1 64 47 38 10

E-Mail: invrelparis@cggveritas.com

Houston:

Hovey Cox

Tel: +1 832 351 8821

E-Mail: invrelhouston@cggveritas.com

Contacts Presse Paris :

Brunswick

Laurent Perpère / Jérôme Biscay

Tel : +33 1 53 96 83 83

E-Mail : cggveritas@brunswickgroup.com

Avertissement

Ce communiqué de presse contient des considérations prospectives, notamment, et sans que cela n'ait de caractère limitatif, des considérations relatives aux projets, stratégies et clients potentiels de CGGVeritas (la "Société") ainsi qu'à l'éventuel rapprochement avec Wavefield (tel que décrit ci-dessus). Ces considérations prospectives sont sujettes à des risques et incertitudes susceptibles de varier à tout moment, de sorte que les résultats effectifs de la Société sont susceptibles de différer significativement de ceux attendus. La Société a basé ces considérations prospectives sur ses hypothèses, attentes et projections actuelles des événements futurs.

Bien que la Société considère que les prévisions reflétées dans ces considérations prospectives sont raisonnables, il est difficile de prévoir l'impact de facteurs connus et il ne nous est pas possible d'anticiper tous les facteurs qui pourraient affecter nos prévisions, en particulier aucune assurance ne peut être donnée quant à la réalisation ou au calendrier de l'acquisition ou à la mise en œuvre de synergies. Toutes les considérations prospectives sont basées sur une information mise à la disposition de la Société au jour des présentes. Les facteurs importants qui pourraient entraîner des résultats effectifs significativement différents des attentes des dirigeants sont disponibles dans les rapports périodiques de la Société ainsi que dans les documents de référence et autres rapports déposés auprès de la SEC et de l'AMF. Les investisseurs sont invités à la prudence et à ne pas se fonder indûment sur ces considérations prospectives.

L'Offre porte sur les actions de Wavefield, une société constituée conformément aux lois du Royaume de Norvège et soumise au droit du Royaume de Norvège. L'Offre est faite conformément à l'exemption portant sur certaines obligations du règlement 14E du Securities Exchange Act américain de 1934, telle que prévue par la Règle 14d-1(c) du même texte et conformément à l'exemption concernant les obligations en matière d'enregistrement prévues par le Securities Act américain de 1933, telle que prévue par la Règle 802 du même texte. L'Offre est soumise aux obligations de publicité ainsi qu'aux lois et règlements sur les offres publiques d'échange en vigueur au Royaume de Norvège qui peuvent sensiblement différer des lois et règlements américains. Les états financiers de Wavefield inclus dans le document relatif à l'Offre tel qu'approuvé par l'Oslo Bors (le "Document relatif à l'Offre") ont été préparés en accord avec les normes IFRS et ne sont pas comparables aux états financiers des sociétés américaines. Il se peut qu'il soit difficile pour les investisseurs de faire exécuter leurs droits ou toute réclamation pouvant découler du droit américain des valeurs mobilières, dans la mesure où la société est située dans un pays étranger, et qu'une partie ou la totalité de ses dirigeants et administrateurs peuvent être résidents dans un pays étranger. Les investisseurs peuvent ne pas être en mesure de poursuivre une société étrangère ou ses dirigeants ou administrateurs devant un tribunal étranger pour violation du droit américain des valeurs mobilières. Il peut être difficile de contraindre une société étrangère ainsi que toute société du même groupe de se soumettre au jugement d'un tribunal américain. Ni la Securities Exchange Commission (SEC) ni toute autorité compétente en matière de valeurs mobilières de quelque état que ce soit des États-Unis n'a approuvé ou rejeté l'Offre, ni n'a analysé le bien fondé ou l'équité de l'Offre ou n'a analysé l'adéquation ou l'exactitude de la publicité dans le Document relatif à l'Offre. Toute déclaration contraire constitue une infraction pénale aux États-Unis.